



SECTION I IDENTITÉ DU REQUÉRANT

NOM _____ PRÉNOM _____ N° CERTIFICAT _____

Changement d'adresse résidentielle : (s'il y a lieu)

N° CIVIQUE _____ RUE _____ MUNICIPALITÉ _____ CODE POSTAL _____ TELEPHONE _____

AVERTISSEMENT
L'ACAIQ POURRA EFFECTUER LA REPRISE D'EFFET DU CERTIFICAT SI LES RENSEIGNEMENTS ET DOCUMENTS DEMANDÉS SONT FOURNIS.

▼ DROITS EXIGIBLES ET DOCUMENTS À FOURNIR

Le requérant doit transmettre avec sa demande les renseignements et documents suivants (cochez la case correspondant à chacun des documents transmis) :

Les droits exigibles pour une reprise d'effet Pour connaître le montant total des droits, veuillez consulter le site de l'ACAIQ (www.acaiq.com).

Montant dû (incluant les taxes) : _____

NUMÉRO DE LA CARTE _____ DATE D'EXP. _____

- Ce montant est payé :
- Interac
 - comptant (au comptoir de l'ACAIQ seulement)
 - par chèque ou mandat fait à l'ordre de l'ACAIQ
 - MasterCard Visa

IDENTITÉ DU DÉTENTEUR DE LA CARTE (SI DIFFÉRENTE DE CELLE DU REQUÉRANT) _____

X
SIGNATURE DU DÉTENTEUR DE LA CARTE _____

SECTION II AUTRES QUALIFICATIONS REQUISES / ANTÉCÉDENTS CRIMINELS

INFRACTION(S) CRIMINELLE(S)

Dans les 5 années précédant votre présente demande, avez-vous été déclaré coupable par jugement définitif ou vous êtes-vous reconnu coupable d'une **infraction criminelle**?

Oui Non

Si oui, veuillez fournir avec votre présente demande, les documents suivants :

- Dénonciation (acte d'accusation)
- Jugement écrit (condamnation et sentence si disponibles ou, à défaut, enregistrement de l'audience) • Procès-verbaux informatisés • Autres documents décrivant l'infraction

Fournir les renseignements suivants :

- a) Pays : _____
- b) Province ou État : _____
- c) District judiciaire : _____
- d) Numéro de dossier : _____
- e) Objet de l'accusation : _____

Veuillez noter que, conformément à la réglementation, l'ACAIQ vérifie l'existence de dossiers criminels pour tous les demandeurs de certificat et ce avant l'émission d'un certificat.

Si vous avez répondu OUI ou si la vérification révèle que vous n'avez pas divulgué l'existence d'un dossier criminel, votre demande sera transférée au comité décisionnel sur les infractions criminelles qui procédera à l'évaluation de votre dossier. L'existence d'un dossier criminel retardera le traitement de votre demande de délivrance.

Les infractions de capacité de conduite affaiblie constituent des infractions criminelles et doivent être divulguées.

J'ai déposé une « Demande anticipée relative aux infractions criminelles. »

INFRACTION RELATIVE À UN COMPTE EN FIDÉICOMMIS

Dans les 5 années précédant votre présente demande, avez-vous été déclaré coupable par jugement définitif ou vous êtes-vous reconnu coupable d'une infraction à la *Loi sur le courtage immobilier* ou à une loi qui régit le courtage immobilier à l'extérieur du Québec, relativement à la **gestion d'un compte en fidéicommis**?

Oui Non

Si oui, veuillez fournir avec votre présente demande, les documents suivants :

- Dénonciation (acte d'accusation)
- Procès-verbal (culpabilité et sentence)
- Jugement écrit (condamnation et sentence), si disponible
- Enregistrement d'audience – condamnation et sentence (cassette ou CD-ROM)
- Probation, le cas échéant
- Tout autre document décrivant les circonstances de l'infraction, ex. rapport présentiel

EN FOI DE QUOI, j'ai signé à _____ le _____.

X
SIGNATURE DU REQUÉRANT _____

SECTION III AVIS D'ENGAGEMENT (Intervention du courtier auquel le membre se joint)

Identité du requérant :

NOM _____ PRÉNOM _____ N° CERTIFICAT _____

IDENTITÉ DU COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ QUI EMPLOIERA LE REQUÉRANT OU L'AUTORISERA À AGIR POUR LUI

Nom et prénom ou dénomination sociale du courtier immobilier agréé :

NOM ET PRÉNOM OU DÉNOMINATION SOCIALE DU COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ, PERSONNE MORALE/SOCIÉTÉ _____

N° de certificat du courtier immobilier agréé : _____

AVIS D'ENGAGEMENT (suite de la section III)

▼ ENGAGEMENT DU COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ

1. Le courtier immobilier agréé s'engage à employer le requérant ou à l'autoriser à agir pour lui dès qu'il sera titulaire du certificat demandé.
2. Le requérant sera affecté à l'établissement suivant où sont conservés les dossiers, livres et registres :

Adresse de l'établissement :

N° CIVIQUE	RUE	BUREAU
MUNICIPALITÉ		CODE POSTAL
IND. RÉG.	N° DE TÉLÉPHONE	N° DE TÉLÉCOPIEUR

3. Date et heure d'entrée en fonction : _____ à _____ h _____ (L'agent peut agir seulement à compter de la reprise d'effet de son certificat auprès de l'ACAIQ.)

Paiement au Fonds d'assurance responsabilité professionnelle de l'Association des courtiers et agents immobiliers du Québec (FARCIQ) • (450) 656-5959

Si le courtier immobilier agréé est assuré par le FARCIQ, il s'engage à payer la prime d'assurance responsabilité professionnelle du requérant qui a quitté un courtier immobilier agréé qui n'était pas souscripteur au FARCIQ ou qui aurait résilié sa police d'assurance. Le courtier immobilier agréé s'engage à payer la prime du FARCIQ selon les termes et modalités de la facture du FARCIQ qui lui sera transmise par la poste. Si le requérant quitte le courtier immobilier agréé avant la réception ou le paiement de la facture, le courtier immobilier agréé demeure responsable du paiement de la facture pour le requérant.

Important : Pour savoir si vous serez facturé pour le requérant, veuillez contacter le FARCIQ. Aucun remboursement de la prime du FARCIQ ne sera effectué en cas de suspension de l'agent (volontaire ou imposée) ou de cessation d'emploi par le courtier immobilier agréé.

▼ DÉCLARATION DU COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ

Le courtier immobilier agréé déclare que tous les renseignements contenus à la présente section sont exacts.

REMARQUE :

Cette section doit être signée par la **personne physique** titulaire d'un certificat de courtier immobilier agréé ou, dans les cas où le courtier immobilier agréé est une personne morale ou une société, par la **personne physique qui représente celui-ci** pour l'application de la loi ou **toute autre personne spécialement autorisée** à cette fin par le titulaire ou son représentant auquel cas, une copie de cette autorisation doit être jointe à la présente demande, si elle n'a pas déjà été transmise à l'ACAIQ.

Identité du représentant du courtier immobilier agréé ou de la personne autorisée :

M. Mme

NOM	PRÉNOM
-----	--------

EN FOI DE QUOI, j'ai signé à _____ ce _____ .

X

SIGNATURE DU COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ, DU REPRÉSENTANT OU DE LA PERSONNE AUTORISÉE

SECTION IV DÉCLARATION DU REQUÉRANT

Le requérant déclare avoir les qualifications requises par la *Loi sur le courtage immobilier* et ses règlements, notamment :

1. ne pas faire l'objet d'un régime de **protection du majeur**;
2. avoir remboursé, le cas échéant, le **montant en capital, intérêts et frais de tout jugement définitif auquel il a été condamné** en raison de sa responsabilité pour l'une des causes mentionnées à l'article 55 de la nouvelle loi;
3. qu'il oeuvrera dans **un établissement au Québec**;
4. que tous les renseignements contenus à la présente demande ainsi qu'aux documents joints, sont exacts.

▼ SIGNATURES

EN FOI DE QUOI, j'ai signé **X** _____
SIGNATURE DU REQUÉRANT

Signé et déclaré solennellement devant :

NOM

PRÉNOM

Commissaire à l'assermentation pour le district judiciaire de : _____

EN FOI DE QUOI, j'ai signé à _____

le _____ .

X

SIGNATURE DU COMMISSAIRE

ACAIQ – Service de la certification

6300, rue Auteuil
Bureau 300
Brossard (Québec)
J4Z 3P2

Info ACAIQ :

(450) 462-9800
ou 1 800 440-7170
info@acaiq.com
Télec. : (450) 676-3513

RÉSERVÉ À L'ACAIQ

PAIEMENT COMPTANT _____ \$ REÇU PAR _____